

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES PÉTITIONS

ACCEPTATION DE LA PÉTITION PRÉSENTÉE PAR M^{me} HOLT

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur le bureau le seizième rapport du greffier des pétitions qui déclare avoir examiné la pétition présentée par l'honorable représentante de Vancouver Kingsway (M^{me} Holt) et l'avoir trouvée conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

[Traduction]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 1875 (supplémentaire), 1961, 2418, 2480, 2648, 2723, 2776, 2822 et 2834.

[Texte]

LE NOUVEL IMMEUBLE DE LA BANQUE DU CANADA

Question n^o 1875—**M. Herbert:** (supplémentaire)

Au sujet de la réponse à la question n^o 3229 le 26 janvier 1976, y a-t-il eu des changements de coûts depuis cette date?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Exposé de la Banque du Canada concernant le coût de son nouveau siège: La Banque du Canada estime que l'ensemble des travaux de construction du nouveau complexe de son siège, à Ottawa, coûtera 57.3 millions de dollars. Ce montant comprend à la fois la construction des nouveaux immeubles du Siège, dont les prévisions de coûts ont été communiquées précédemment, l'intégration ainsi que la rénovation de l'ancien immeuble au complexe, travaux au sujet desquels aucune estimation n'avait été publiée jusqu'à ce jour. Conformément à l'usage courant, les coûts des installations permanentes, de l'équipement fixe et de l'aménagement paysager ont été incorporés à ce montant (au lieu d'être comptabilisés ailleurs comme ce fut le cas dans l'exposé de janvier 1976). Les présentes prévisions tiennent compte également des salaires versés aux employés de la Banque affectés à plein temps à la réalisation du nouveau complexe. En sont exclus, toutefois, les honoraires des architectes, des consultants et des inspecteurs, ainsi que les meubles, lesquels figurent sur un relevé séparé. Les besoins de sécurité exceptionnels de la Banque ont nécessité des dépenses en installations ou en pièces d'équipement spéciales beaucoup plus importantes que dans les immeubles à bureaux ordinaires; du montant mentionné précédemment, plus de 5 millions de dollars sont consacrés à des dispositifs de sécurité tels que chambres fortes, portes blindées, locaux de travail ou de livraison à sécurité maximale et systèmes d'alarme. L'évaluation du coût total des travaux de construction comprend un montant de 6.5 millions de dollars, consacré à l'ancien immeuble du Siège. Ce montant couvre non seulement la rénovation de l'ensemble des installations électriques et mécaniques mais aussi la construction, sur le toit de cet immeuble, d'une vaste salle qui abritera une partie de l'équipement commun aux divers immeubles du complexe; les

Questions au Feuilleton

travaux d'achèvement des passerelles reliant l'ancien immeuble aux deux tours; l'aménagement, au rez-de-chaussée, de l'aire réservée au musée de la Collection nationale de monnaies; l'ensemble des travaux nécessaires au raccordement complet des divers sous-sols de l'ancien immeuble à ceux des nouvelles tours. Le complexe, dont la construction sera virtuellement terminée à la fin de 1978 ou au début de 1979, est conforme au plan approuvée par le Conseil d'administration de la Banque en août 1971 et rendu public au mois d'octobre de la même année. La décision de la Banque de conserver l'ancien immeuble a été respectée. Le complexe comprendra l'ancien immeuble flanqué de deux tours symétriques de douze étages; les trois immeubles seront reliés, au rez-de-chaussée, par un jardin intérieur et, à certains étages, par des passerelles. La plus grande partie du rez-de-chaussée sera ouverte au public; on y trouvera notamment un jardin intérieur reliant l'ancien immeuble aux tours, le musée numismatique et une grande terrasse aménagée en bordure de la rue Bank. Trois sous-sols seront construits sous l'ensemble du quadrilatère borné par les rues Wellington, Bank, Sparks et Kent. Ces sous-sols serviront aux opérations de la Banque; en plus des chambres fortes et des aires qui y seront rattachées pour des raisons de sécurité, les sous-sols seront assez vastes pour recevoir jusqu'à 300 employés. Aucun espace de stationnement n'a été prévu pour le personnel. Comme prévu, la construction du complexe s'effectue par étapes de façon à ce que la Banque puisse poursuivre ses opérations sur place pendant la durée des travaux. La première phase, en fait la plus importante, est maintenant terminée. Quant aux deux autres, qui consistent à achever la Tour Est ainsi qu'à rénover et intégrer l'ancien immeuble au complexe, elles sont déjà commencées. L'estimation fournie en octobre 1971, laquelle prévoyait des coûts de construction de l'ordre de 36 millions de dollars, ne comprenait pas la rénovation et l'intégration de l'ancien immeuble; de plus les prévisions relatives à la hausse des coûts de construction se sont avérées nettement insuffisantes face à l'escalade qui s'est produite entre 1971 et les dates d'octroi des contrats des phases ultérieures. Cette estimation se basait sur une définition des coûts de construction beaucoup plus restreinte que celle dont il est question plus haut et excluait ainsi quelques travaux d'aménagement intérieur ainsi que certaines pièces d'équipement fixe qui sont inclus dans la présente estimation. Comme dans l'estimation actuelle, aucun montant n'était prévu pour les honoraires des architectes et des consultants, les frais d'inspection ou le mobilier. Si elle se basait sur les mêmes éléments que celle d'octobre 1971, l'estimation actuelle s'éleverait à environ 46 millions de dollars. La différence entre ce montant et les prévisions actuelles provient approximativement pour moitié d'ajouts au projet initial et pour moitié du fait que les coûts se sont révélés plus élevés que prévu. Les frais connexes de construction, soit les frais d'inspection et les honoraires des architectes et des consultants, ainsi que le coût des assurances pendant la durée des travaux sont maintenant estimés à 5.3 millions de dollars. L'aménagement de l'immeuble, c'est-à-dire l'achat et l'installation du mobilier de bureau et des équipements spéciaux, ainsi que les honoraires des architectes pour cette partie des travaux est estimé à 4.2 millions de dollars.